

## COMMUNICATION AUX PARENTS du LUNDI 4 MAI 2020

### Ouverture de l'école le 12 mai CP et CM2

Un questionnaire va vous être adressé par mail dans le courant de la semaine. Vous devrez alors confirmer la présence de votre enfant à l'école sur le temps scolaire et périscolaire si vous souhaitez qu'il retourne à l'école.

**Cependant, vous pouvez dès à présent informer l'enseignant de votre enfant, de votre décision, par retour de mail. Elle ne vous engage pas.**

*Remarque importante : Pour les personnes entrant dans le cadre du « Plan blanc » (soignants, personnes médico-social, pharmaciens, service de l'ordre, pompiers, enseignants, personnel communal de Bièvres réquisitionné), leur enfant sera accueilli quel que soit son niveau de classe. Il est important de se faire connaître auprès de l'enseignant.*

**Voici l'organisation pour les CP et les CM2 à partir du 12 mai. Après une semaine d'expérimentation, nous pourrions envisager la rentrée progressive des autres élèves et adapter notre organisation.**

- Conditions d'ouverture de l'établissement : (le 12 mai) 8 h 20 /8 h 30 et 13 h 20/13 h 30
- Les élèves pourront retrouver leur classe et leur enseignant(e) si c'est possible ou être répartis par niveau. 15 élèves maximum par classe.
- En amont, vous aurez expliqué à vos enfants les gestes barrière. Assurez-vous également que votre enfant part à l'école avec ses propres affaires scolaires marquées à son nom, un paquet de mouchoirs jetables marqué à son nom. Si vous lui donnez des jouets, ils doivent être également marqués lisiblement à son nom. Si vous souhaitez qu'il porte un masque, vérifiez qu'il sait le gérer. Ne lui confiez pas de gel hydroalcoolique. En cas d'accident, vous seriez tenu responsable. La gestion du masque et du gel personnels n'incombe pas aux enseignants. L'école sensibilisera régulièrement vos enfants à la sécurité sanitaire.
- Prenez systématiquement la température de votre enfant le matin avant l'école.
- Pendant la classe, si votre enfant présente des symptômes, les premières mesures de précaution seront appliquées. Vous serez appelés et devrez venir le chercher sans tarder. Il vous appartiendra ensuite de nous confirmer le diagnostic de votre médecin afin que des mesures soient prises pour toute l'école le cas échéant.
- Voici des numéros utiles avant de vous déplacer :
  - Cabinet médical Réveillaud : 22, avenue de la gare Bièvres  
01 69 41 02 69
  - Docteur De Grenier de Latour Françoise : 6, avenue de la gare Bièvres  
01 69 41 12 16
  - Hôpital Béclère : 157, rue de la porte de Trivaux Clamart  
01 45 37 42 44
  - Hôpital d'Orsay :4, place du Général Leclerc ORSAY  
01 69 29 75 75
- Le 15 pour une urgence vitale.
- Vous aurez interdiction de pénétrer dans l'enceinte scolaire.
- Les points d'accueil et de sortie resteront identiques. Un fléchage destiné aux élèves sera mis en place pour éviter le brassage à l'intérieur de l'école selon la configuration du bâtiment.

- Respectez les horaires pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie.
- L'organisation du temps périscolaire et de la demi-pension, en cours d'élaboration, vous sera communiquée rapidement.

La mairie, les directrices, le centre de loisirs se réunissent lundi et mardi. A l'issue de cette concertation, nous serons en lien avec les délégués de parents afin qu'ils nous donnent leur avis. Enfin, l'organisation scolaire et périscolaire sera présentée à monsieur l'Inspecteur.

Cordialement.

Ghislaine ROBERT

Directrice EE CASTORS